****

**Facilité d’appui pour l’opérationnalisation des Caisses des Dépôts et Consignations - CDC Côte d’Ivoire**

**Mobilisation**

**Termes de référence pour une mission court terme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission - Activités** | 1.7. Accompagnement à la définition et à la mise en place d’un schéma directeur informatique ainsi qu’à la mise en place d’un Assistance à Maitrise d’ouvrage du SI  |
| **Composante** | 1 |
| **Administration bénéficiaire** | CDC Côte d’Ivoire |

1. **Eléments de contexte**

La Côte d’Ivoire, pour réussir la transformation structurelle de son économie, a besoin d’un secteur privé soutenu par la mise à disposition de mécanismes innovants. Pour y parvenir, le gouvernement ivoirien s’est doté d’une institution financière publique, sur le modèle des Caisses de Dépôts et Consignations, afin de porter les missions d’investisseurs de long terme, au service de l’intérêt général.

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d’Ivoire (CDC-CI) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière, créée par la loi n°2018-574 du 13 juin 2018. Elle est chargée de la conservation et de la gestion sécurisée des fonds publics et privés. Elle est également chargée de contribuer au financement de l’économie.

De par sa vocation, la CDC-CI dispose d’un statut particulier qui l’oblige à adopter les meilleures pratiques de bonne gouvernance et assurer la sécurité des avoirs de ses clients.

Ainsi, la CDC-CI doit disposer de systèmes d’information fiables, opérationnels et hautement sécurisés qui lui permettent d’assurer pleinement ses fonctions de mobilisation, de gestion, de restitution et de sécurisation des ressources collectées.

Pour répondre à ces exigences et permettre à la CDC-CI de jouer son rôle d’investisseur, il est nécessaire qu’elle se fasse accompagner pour la mise en place de ses systèmes d’information.

1. **Objectifs de la mission**

L’objectif général de cet appel d’offres est de permettre à la CDC-CI de disposer d’un système d’information qui lui permettra de supporter ses activités et d’atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Pour cela, la CDC-CI entend formaliser le système de gouvernance de ses systèmes d’information à travers :

* un **Schéma Directeur des Systèmes d’Information (SDSI) sur la base de l’existant** devant mener à **une architecture d’entreprise** et **une transformation digitale** en conformité avec la vision de la direction générale ;
* **une assistance à maîtrise d’ouvrage.**

Ce SDSI devra dans sa phase de conception et de réalisation être souple et évolutif tout en étant sécurisé. Même si ces systèmes d’information sont à concevoir ex nihilo, la CDC-CI a choisi pour sa mise en place le modèle en couche succinctement décrit ci-après :



 **Fig 1** : Modèle en couche des futurs systèmes d’information de la CDC-CI

**La couche Vision** couvre la stratégie, les missions et objectifs de la CDC-CI.

**La couche Métier** dédiée à l’organisation et à la gestion des informations**,** des processus métiers et des fonctions.

**La couche fonctionnelle** s’assure que les applications choisies disposent de fonctionnalités suffisantes et nécessaires pour couvrir les besoins exprimés par les différents métiers de la CDC-CI.

**La couche applicative** présente les applications, les composants logiciels et leurs interactions.

**La couche technique** décrit les socles techniques et composants déployés, l’infrastructure système et réseaux, les équipements de stockage, équipements téléphoniques, les mobiles, etc.

**De façon générale**, le modèle en couche qu’a choisi la CDC-CI permet de définir une stratégie intégrée de conception de ses systèmes d'information claire et lisible et privilégiant les échanges automatiques entre les différentes applications et la dématérialisation des interactions avec l’ensemble de ses clients et partenaires.

L’élaboration et la mise en œuvre du SDSI, devra mettre en évidence les différents métiers liés à chacune des couches. Dans le cadre de ce projet, la cartographie des SI fera ressortir les divers besoins en compétence nécessaire à chaque niveau d’architecture afin de garantir l’utilisation et l’applicabilité de tous les outils et concepts qui seront développés. L’objectif est de pouvoir tracer les flux d’informations afin de les optimiser, tout en garantissant une bonne circulation de l’information, par le biais de systèmes qui inter-opèrent de façon à avoir une donnée unique, fiable, intègre et sécurisée du début à la fin d’un flux.

**De façon spécifique**, l’étude devra permettre la réalisation des objectifs ci-après :

1. Disposer d'une architecture logicielle moderne sur le plan de sa conception logique (système d'exploitation, base de données, applications de gestion), offrant une grande facilité de maintenance, bien adaptée à la structure spécifique des activités de la CDC-CI et capable de supporter (en transactions, traitements, stockage) le volume croissant de ses activités ;
2. Mettre en place des systèmes d'information qui lui garantissent une parfaite adaptabilité aux évolutions réglementaires et technologiques, et qui répondent de manière adéquate aux besoins de suivi et d'analyse des risques d’investissement d'une CDC-CI moderne. La mise en place des SI devra favoriser la mobilité et garantir l'accès complet aux services offerts par la CDC-CI, en prenant en considération ses dimensions et ses besoins spécifiques ou futurs, notamment : les prestations électroniques de services, le « cloud computing », le « big data », la technologie « Blockchain », l’intelligence artificielle, etc. ;
3. Disposer des systèmes d’information qui garantissent de façon optimale la sécurité, l’intégrité, la disponibilité, la confidentialité et la sauvegarde des données de la CDC-CI ;
4. Définir une politique globale de sécurisation optimale et pérenne des systèmes d'information (environnement, données, programmes, plan de continuité d’activités, etc.) ;
5. Assurer une mise à disposition automatisée et dématérialisée de l'ensemble des informations et documents gérés par la CDC-CI par le biais de solutions de dématérialisation des processus (numérisation, stockage, « workflow », etc.) ;
6. Définir et mettre en place une architecture des systèmes d'information cible, pérenne, intégrant une architecture applicative, une architecture des données, une architecture technique et une organisation informatique optimisée ;
7. Renforcer les capacités en matière de formation et de ressources humaines afin de supporter le processus d'informatisation ;
8. Assurer l’appropriation des systèmes d’information par les utilisateurs grâce à des actions de conduite de changement soutenues ;
9. Définir et mettre en place des solutions de communication et d'échanges modernes et innovantes entre la CDC-CI et ses partenaires ;
10. Valoriser les investissements informatiques en mettant en exergue les plus-values apportées aux métiers ;
11. Doter les systèmes d’information d’outils de pilotage afin d’anticiper ses défaillances et réduire ses temps d’indisponibilité.

Dans le cadre de l’actualisation de ses systèmes d’information la CDC-CI mettra en place son référentiel d’entreprise dont le rôle stratégique sera de :

* Constituer un patrimoine de connaissance pour reprendre des informations sur le métier, les processus, l’organisation, l’architecture applicative et les schémas de données ;
* Fournir un cadre de travail immédiat pour définir des évolutions, bâtir un cahier des charges, évaluer la faisabilité et la cohérence de nouveaux projets.

Loin d’être une source figée, le **référentiel des SI de la CDC-CI** évoluera en permanence, au fil des transformations, et participera à la **capitalisation du savoir-faire de la CDC-CI** afin de **faciliter les prises de décision au niveau stratégique.**

**ETENDUE DE L'APPUI DU PRESTATAIRE**

Cet appui se déroulera en deux phases suivantes :

A – Elaboration du schéma directeur pour la période 2020-2025 ;

B- Assistance à la maîtrise d’ouvrage pour l’implémentation des recommandations du SDSI.

1. **Elaboration du schéma directeur pour la période 2020-2025**

L'intervention du prestataire comprendra les actions suivantes :

1. un appui méthodologique à la conduite et au suivi du projet lui-même ;
2. la réalisation d’une cartographie fonctionnelle, applicative et technique des SI cibles ;
3. la conception d’une stratégie globale de déploiement des SI cibles ;
4. l’organisation d’ateliers en vue d’une modélisation des processus et de la remontée des souhaits et besoins des usagers ;
5. la définition et l'évaluation chiffrée des différents choix fonctionnels et applicatifs ­possibles et leurs implications en termes d'architecture applicative et d'intégration ;
6. la définition et l'évaluation chiffrées des options techniques possibles concernant l'architecture matérielle, le système d'exploitation, le système de sécurisation des données, la dématérialisation des processus, les paiements électroniques, etc. ;
7. la définition et l'évaluation des solutions techniques envisageables en matière de télétransmissions internes et externes au réseau de la CDC-CI ;
8. la définition et l’évaluation des options claires concernant la transformation numérique de la CDC-CI notamment : l’externalisation, le cloud, la prestation électronique des services, le workflow, etc. ;
9. l'analyse des implications sur l'organisation interne de la CDC-CI de solutions progicielles ou spécifiques envisageables ;
10. l’évaluation budgétaire par année de la mise en œuvre du SDSI.
11. **- Assistance à maîtrise d’ouvrage pour l’implémentation des recommandations du SDSI**

Le prestataire doit apporter à la CDC-CI une démarche méthodologique et une assistance pour la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des projets et des recommandations du SDSI afin d'atteindre les objectifs visés en respectant le triptyque : qualité, coûts, délais tout en assurant la gestion du risque projet.

L'intervention du prestataire comprendra les actions suivantes :

1. l’élaboration des cahiers de charges ;
2. l’assistance dans la sélection des maîtres d'œuvres et l’accompagnement dans le pilotage des projets ;
3. le conseil pour permettre le bon aboutissement des projets ;
4. la gestion des risques liés aux projets ;
5. la réalisation des études préalables de faisabilité économique, technologique.
6. **Données de la mission**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre de jours**  | 60 jours  |
| **Approche** | - Une approche globale qui intègre l'ensemble des domaines fonctionnels, organisationnels et techniques de la CDC-CI ;- Une approche visant à optimiser les ressources, les processus et l'organisation de la CDC-CI ;- Une approche pragmatique s’inspirant en priorité de toutes les expériences et bonnes pratiques d’organismes comparables ;- Une approche participative, s'appuyant sur les ressources de la CDC-CI en vue d’une appropriation des objectifs et des conclusions de l'étude par l'ensemble du personnel concerné. |
| **Activités** | Entretiens / analyse / conseil  |
| **Déroulement de la mission** | La mission se déroulera à distance avec l’organisation de mission terrain à Abidjan.  |
| **Dates**  | La mission est prévue en deux phases. La première phase prévue pour durer sur six (6) mois couvrira l’élaboration du schéma directeur des systèmes d’information (SDSI) pour la période 2020-2025.La deuxième phase dont la durée sera fixée d’accord parties dans le cadre d’une convention séparée, concerne l’assistance à la maîtrise d’ouvrage des projets listés dans le SDSI. |
| **Livrables** | En ce qui concerne la première phase de la mission, les livrables attendus sont principalement :* Un **Schéma Directeur des Systèmes d’Information (SDSI)** faisant ressortir notamment les différents projets etdevant mener à **une architecture d’entreprise** et **une transformation digitale** en conformité avec la vision de la direction générale ;

Pour ce qui est de la seconde phase, les livrables associés sont notamment : * les recommandations relatives au plan de mise en œuvre du SDSI ;
* les cahiers de charges des projets ;
* les évaluations techniques et financières des projets ;
* les rapports de suivi des projets ;
* les plans de tests et les documents de recettes des projets.
 |
| **Validation des livrables** | Les livrables seront validés par le bénéficiaire et l’Equipe du projet.  |

1. **Références du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience professionnelle avérée dans la conception et la mise en œuvre des schémas directeurs, des plans directeurs informatiques et la maitrise d’ouvrage de projets de grande envergure dans le domaine des systèmes d’information. Ces références devront être confirmées par des attestations de bonne exécution.

Le soumissionnaire devra décrire ses missions récentes portant sur des prestations similaires à celle demandée par la CDC-CI.

#

# Personnel clé de la mission

Le soumissionnaire proposera une équipe pluridisciplinaire constituant le personnel clé de la mission, composée au minimum des personnes suivantes :

* Un directeur de mission expérimenté dans conduite de projets similaires et disposant d’une excellente maitrise méthodologique et ayant au moins 2 certifications dans les Framework suivants : TOGAF, ITIL, COBIT, ISO 27001, CISA, PMBOK, EBIOS ;
* Un consultant technique expérimenté pour chaque domaine :
	+ Gouvernance de systèmes d’information ;
	+ Urbanisation des systèmes d’information ;
	+ Transformation digitale ;
	+ Infrastructure systèmes et réseaux ;
	+ Sécurité des systèmes d’information ;
	+ Technologies des Bases de données relationnelles et/ou NoSQL ;
	+ Gestion de projet ;
* Compétences et aptitudes requises :

Ce personnel devra présenter les profils ci-dessous :

* + Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac + 5) ou équivalent ;
	+ Disposer d'une expérience d’au moins 10 ans dans le domaine de sa spécialité ;
	+ Avoir réalisé des missions similaires dans des organisations de type Caisse de dépôts ou assimilées ;
	+ Avoir une bonne capacité rédactionnelle (cahiers de charges, procès-verbaux, notes méthodologiques) ;
	+ Avoir de bonnes aptitudes en conduite de projet et gestion du changement ;
	+ Avoir des capacités à analyser les impacts d'une modification sur les utilisateurs ;
	+ Avoir les connaissances techniques et la compréhension de l'environnement technologique de la CDC-CI et les tendances du marché ;
	+ Disposer de techniques et procédures de diagnostic des environnements techniques ;
	+ Avoir de très bonnes qualités relationnelles et de négociation ;
	+ Avoir des capacités à gérer les responsabilités et les délais ;

 Avoir une bonne maîtrise du français.

# Personnel d’appui

Le soumissionnaire peut en cas de besoin faire appel à du personnel d’appui qualifié en vue d’absorber la charge de travail ou d’apporter l’expertise technique attendue.

**• Forme de la proposition :**

La proposition de service devra comporter :

1. la présentation du soumissionnaire ;
2. l'exposé de sa compréhension de la mission ;
3. l'exposé de la démarche méthodologique détaillée proposée, en précisant, éventuellement, les outils méthodologiques et les normes spécifiques qu'il entend utiliser ;
4. les références du prestataire dans des interventions similaires et notamment dans le secteur de la sécurité sociale (ces références devront être attestées par des attestations de bonne exécution);
5. la composition de l'équipe d'intervenants avec les curriculums vitae détaillés de ses membres (certifications COBIT, CISA, TOGAF, ITIL, ISO 27000, etc.) ;
6. l'organisation à mettre en place pour la conduite du projet ;
7. le calendrier d’intervention ;
8. les livrables par étapes (titre, contenu, nombre, forme) et le taux d’avancement auquel ils correspondent ;
9. les budgets-temps détaillés par intervenant et par phase ;
10. les coûts unitaires détaillés, en faisant la distinction entre les honoraires et les frais logistiques, par intervenant et par phase ;
11. le coût global de la prestation ;
12. le plan d’assurance qualité.